



Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ?

Marie-Anne Paveau

► To cite this version:

Marie-Anne Paveau. Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ? : Dialectologie perceptive et linguistique populaire. *Études de linguistique appliquée : revue de didactologie des langues-cultures et de lexicultureologie*, 2008, 150, pp.137-156. hal-00582677

HAL Id: hal-00582677

<https://hal.science/hal-00582677>

Submitted on 3 Apr 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ? Dialectologie perceptive et linguistique populaire¹.

Les obstacles épistémologiques que doit surmonter la science sociale sont d'abord des obstacles sociaux (Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*).

Le gosse nous inonde et l'on en met partout. Naguère réservé aux classes qui pouvaient au moins se permettre de crier : « Gosse de riche ! », le mot a été confisqué aux pauvres par les classes dirigeantes. M. de Stumpf-Quichelier dira : « *Sabine et moi allons quinze jours en Sicile et nous envoyons les gosses à Champlâtreux chez leur grand-mère* » (Pierre Daninos, *Snobissimo*).

Introduction

La question des identités langagières et discursives est cruciale pour une science du langage qui prend en compte la réalité des échanges sociaux et les contextes de la vie sociale. C'est le système même des rapports sociaux qui en est structuré puisque les identités y sont mises en jeu, au deux sens du terme : lancées sur l'agora des échanges, mais aussi élaborées en images de soi et de l'autre, pour soi et pour l'autre. Les locuteurs adoptent des façons de parler en même temps qu'ils en produisent des analyses spontanées ; ils élaborent et gèrent tout en même temps leurs images langagières. Sujets d'observation pour les linguistes « savants », ils sont eux-mêmes linguistes dans le cadre d'une linguistique populaire². Dans cet article je propose de m'interroger sur les identités langagières de classe³, c'est-à-dire les manières que les locuteurs ont d'afficher et de révéler leur appartenance à des classes sociales et leur position dans les rapports sociaux. Je souhaite examiner tout particulièrement l'hypothèse d'un parler des classes dominantes⁴, absente des travaux sociolinguistiques français, et qui pose d'intéressantes questions historiques, épistémologiques et empiriques à la linguistique sociale.

Je décrirai d'abord le statut de la notion de classe sociale dans la sociolinguistique française et anglosaxonne ainsi que l'asymétrie qui existe entre les objets généralement choisis par les sciences sociales (classe ouvrière, peuple, exclus, et dans une moindre mesure, classes moyennes) et les appartenances réelles ou imaginaires des individus (où existent aussi des classes dominantes, des élites, des bourgeoisies). J'examinerai ensuite les formes et la validité des résultats de la folk linguistique (il

¹ Cet article adopte les rectifications orthographiques proposées par le *Journal officiel* (arrêté du 10.12.1990) et approuvées par l'Académie française, y compris dans les citations (accents circonflexes, certaines consonnes doubles et soudure des mots composés).

² J'entends par *linguistique populaire*, traduction courante de l'américain *folk linguistics*, l'ensemble métalinguistique des remarques empiriques et analyses perceptives faites par les locuteurs à propos de leur utilisation du langage. Bien implantée aux États-Unis (Preston, Niedzielski 1999), la linguistique populaire commence tout juste à être travaillée en France (Paveau 2005, 2007, 2008, Paveau, Rosier 2008, Achard-Bayle, Paveau (dir.) 2008, Achard-Bayle, Lecolle (dir.) 2008). Comme le terme de *populaire* est polysémique en français, et que le terme soulève régulièrement des malentendus, je propose également le nom-adjectif français *folk linguistique* (je parlerai de « la folk linguistique » et de données « folk linguistiques » par exemple), tout en conservant *linguistique spontanée* et *linguistique populaire*, qui me semblent parlants.

³ Je choisis l'acception la plus marxiste du terme : je parle bien des classes de la « lutte des classes » et des « rapports sociaux de production », comme je m'en expliquerai en 1.

⁴ La dénomination n'a pour l'instant qu'une valeur heuristique.

existe une sociolinguistique spontanée ancienne et très développée en France sur le parler des élites et des beaux quartiers) et je montrerai que les concepts et méthodes de la « *perceptual dialectology* » américaine sont particulièrement bien adaptés à cet objet. Je terminerai en proposant une première description folk linguistique du parler des classes dominantes, en insistant sur quelques traits caractéristiques (prononciation, lexique, pragmatique).

1. LA SAISIE LINGUISTIQUE DES CATÉGORIES SOCIALES

Les catégories adoptées par les linguistiques en prise avec l'humain et le social ne sont pas immanentes mais directement informées par l'histoire des sciences et des idéologies. C'est particulièrement vrai pour la catégorie « classe sociale ».

1.1. À la recherche de la classe perdue

On ne parle plus beaucoup (du tout ?) de classe sociale, en linguistique comme ailleurs. Le terme comme la notion semblent avoir disparu... du discours des sociologues, comme le montre R. Pfefferkorn dans un ouvrage récent (2007), qui réhabilite le « gros mot » marxiste de *rapport social*.

En linguistique française, et plus particulièrement en sociolinguistique, le terme de *classe* est supplanté par ceux de *position* et de *réseau*. Dans *La variation sociale en français* (2003), F. Gadet emploie « locuteurs favorisés » et « défavorisés » (p. 9), la métaphore de l'échelle (« le haut et le bas de l'échelle sociale », p. 10 et 68) ou le terme *position* dans « position sociale favorisée » par exemple (p. 16). Elle signale plus loin (chapitre IV) que la classe (ouvrière, moyenne, supérieure) comme outil d'analyse est trop formelle et réductrice ; elle explique que la sociolinguistique exploite plutôt la notion de réseau pour mieux rendre compte des différents articulations des relations sociales au niveau global et local, en donnant l'exemple du « réseau ouvrier » tel qu'il est par exemple analysé par L. Milroy (1980). Le chapitre IV est par ailleurs intitulé « Le diastratique », terme technique parfaitement naturalisé en linguistique, mais aconnotatif et presque chirurgical, pourrait-on dire, puisqu'il efface lui aussi les dimensions conflictuelles et/ou politiques charriées par le mot *classe*.

Mais dans le cours de ce même chapitre IV, le terme de *classe sociale* réapparaît quasi naturellement : le tableau récapitulant les usages sociaux du *ne* de négation présente la trilogie *classe ouvrière*, *classe moyenne*, *classe supérieure*, la « classe sociale » est présentée comme un critère au même titre que l'âge ou le sexe, et l'auteure mentionne sans commentaire particulier « la stratification en classes sociales » (2003 : 68). On peut donc soutenir à la lecture de F. Gadet mais aussi de L. Milroy, et d'autres encore, que la notion de classe, soutenue de celle de rapport social, ne présente pas de différence rédhibitoire avec celle de réseau. Classe ouvrière, réseau ouvrier ? Si l'on se reporte aux analyses de R. Pfefferkorn qui estime que la notion de classe a été paradoxalement escamotée par les sociologies française et britannique dans les années 1970-1980 (paradoxalement, car le tournant libéral a plutôt renforcé les classes dominantes), on comprend qu'il y a autre chose dans cette disparition et que c'est sans doute plus parce qu'elles sont marxistes qu'inexactes que les approches en termes de classe et de rapport social ont été progressivement écartées.

A. Rey n'hésitait pas à parler de classe en 1972 (« l'appartenance de classe des locuteurs », trouve-t-on dans son article du numéro de *Langue française* consacré à la norme, p. 14), et F. François emploie encore le terme en 1983, proposant d'ailleurs une description fine des rapports au langage selon les appartenances de classe :

Tout d'abord, il est sûr que la division en classes sociales s'accompagne d'une division entre ceux qui, plus nombreux, agissent surtout sur la matière avec des gestes et ceux qui, moins nombreux, agissent surtout sur les hommes en parlant. Même si les choses sont un peu plus compliquées, si l'électronicien ou le chirurgien ne sont pas des « purs parleurs », et si ce sont les « classes moyennes » qui, de ce point de vue, deviennent majoritaires. C'est encore plus net si on considère l'écrit : il y a très peu d'hommes pour qui écrire est l'occupation principale (François, 1983 : 11).

On sait bien sûr que P. Bourdieu n'a jamais occulté cette dimension, en particulier dans ses travaux sur le langage, comme le montrent *Ce que parler veut dire* (1982) et l'article « Vous avez dit populaire ? » (1983) qui use abondamment de la terminologie du conflit et de la hiérarchisation (*dominants, dominés, contrainte, opposition, hiérarchie*, etc.)⁵. Mais il est vrai que jusqu'à une date récente, le « *main stream* » des études sociologiques et sociolinguistiques évite la notion, qui reparait cependant en force sur le devant de la scène à partir des années 2000 (de nombreux ouvrages et numéros de revues sont consacrés aux inégalités sociales et à un questionnement nouveau de l'appareil théorique marxiste, voir la première partie de l'ouvrage de R. Pfefferkorn). Et le bon sens nous dit que, à partir du moment où la société n'apparaît pas comme un tout socialement pacifié, il est plutôt pertinent d'user d'outils d'analyse classistes.

Aux États-Unis et plus généralement dans le monde anglosaxon, il ne semble pas que se soit produit le même type d'effacement, même si la sociologie a connu les mêmes évolutions. L'ouvrage de B. Bernstein, *Class, Codes and Control*, paru en 1971, a favorisé pendant une quinzaine d'années des recherches charpentées par la catégorie de la classe (le terme et la notion de *class* ne recoupant cependant pas exactement dans le monde anglo-saxon les classes sociales à la française). Des catégories comme la communauté ou le groupe (ethnique, culturel, sexuel, générationnel, etc.), ou la notion de « *social network* » assez vite introduite (Milroy 1980), qui pouvaient constituer des alternatives à la notion de classe, ne l'ont cependant pas effacée : L. Milroy par exemple travaille à la fois en terme de *social network* et de *class*. Les termes de *class dialect* ou *social class dialect* sont d'ailleurs employés dans la sociolinguistique américaine, même si ce n'est pas une catégorie de premier plan, alors que le français use plutôt de *sociolecte* ou de *dialecte social*, notions plus larges non cantonnées au social proprement dit puisqu'elles recouvrent par exemple des parlers communautaires (la langue des cités ou des jeunes), ethno-géographiques (les créoles par exemple) ou géographiques (les dialectes régionaux).

1.2. Un sociolecte en haut du pavé ?

Qu'on les appelle classes, réseaux ou groupes, ces ensembles d'individus reliés par des modes d'être et de parler, des constantes dans la représentation de soi, des sentiments d'appartenance et des comportements économiques, sont très inégalement étudiés par les sciences sociales et en particulier la (socio)linguistique : si les travaux abondent, tant en France qu'en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, sur la classe ouvrière ou réseau ouvrier ou classe populaire ou milieux défavorisés ou peuple, ou *working-class*, etc. (la terminologie est riche)⁶, les études sur les classes dominantes ou « favorisées » (bourgeoisie, grande bourgeoisie et aristocratie) sont singulièrement rares si ce n'est inexistantes.

En France, les travaux sont rarissimes⁷ : P. Bourdieu a mené dès 1963 des enquêtes de terrain dans les « classes supérieures » françaises (1979 : 588), dont les résultats sont présentés dans *La distinction* paru en 1979. Il isole quelques marqueurs de classe sans pour autant en proposer une analyse linguistique. Les sociologues Monique Pinçon-Charlot et M. Charlot travaillent depuis presque vingt ans sur les élites françaises et ont d'ailleurs acquis une notoriété extra-universitaire sur la question, qu'ils n'avaient pas connue quand ils étudiaient le travail à la chaîne dans les années 1970⁸ (par exemple 1989, 1996, 1997 et leur dernier ouvrage *Les ghettos du Gotha* paru en 2007). Ils abordent très peu les aspects langagiers, mais remarquent par exemple la maîtrise discursive de leur enquêtés. Plus récemment, l'historien Éric Mension-Rigau publie *Aristocrates et grand-bourgeois* (1994), unique étude sur les classes dominantes françaises contemporaines, qui fait une place conséquente aux manières de parler, surtout parce que les

⁵ La remise en cause de la catégorie même de *populaire* pour caractériser un sociolecte ou des façons de parler semble aussi participer de l'effacement de la notion de classe en linguistique. Pour une analyse de détail, voir Gadet 2002, Abecassis 2003.

⁶ La liste serait longue et fastidieuse, pour une bibliographie voir Gadet 1992, 2003, Calvet, Mathieu 2003, Petitjean, Privat 2007, Paveau, Rosier 2008.

⁷ Je parle de travaux sur les élites en tant qu'élites et non d'études sur la haute fonction publique ou les diplomates ou encore les évêques, qui existent en histoire par exemple, et qui concernent des professions ou des positions de pouvoir institutionnel.

⁸ Leur *Journal d'enquête* contient des commentaires aussi intéressants que percutants sur la réception acide de ces travaux par leurs collègues, preuve si besoin est que les objets scientifiques possèdent une dimension idéologique et institutionnelle forte (1996).

enquêtés les abordent souvent eux-mêmes, comme on le verra plus loin. En Belgique existe un ouvrage de la sociologue V. D'Alkemade, *La haute*, paru en 2004.

Du côté linguistique, on trouve une étude d'O. Mettas paru en 1979 sur la prononciation parisienne, « du faubourg Saint-Germain à la Muette », comme le dit le titre, qui analyse le sociolecte de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie à travers un échantillon de 39 locutrices. L'analyse se concentre sur la dimension phonétique (la « prononciation distinguée »), mais se termine sur un élargissement aux autres niveaux linguistiques, qui plaide pour l'existence d'un parler social spécifique. On peut aussi écouter un échantillon d'accent du « sociolecte de la haute bourgeoisie », enregistrement d'une actrice qui joue « une snob de l'aristocratie »⁹ dans *Les accents des français*, livre-cassette paru en 1983 et partiellement transféré sur l'internet, qui propose une liste de traits phoniques spécifiques. Mes propres travaux récents et encore programmatiques sur le parler des classes dominantes tentent de cerner cet objet, d'expliquer son absence dans le champ de la sociolinguistique et des sciences sociales, et de favoriser la prise en compte dans les données linguistiques des perceptions et représentations spontanées des locuteurs (Paveau 2008, Paveau 2008 à par., Paveau, Rosier 2008, chapitre 8 : « Styles sociaux. Classes, classements, déclassements »).

La sociolinguistique populaire en revanche abonde en petits traités spontanés ou remarques au fil de la plume, souvent humoristiques ou ironiques, sur un parler des classes dominantes, de la part d'observateurs extérieurs comme de membres de l'aristocratie, de la grande bourgeoisie ou des « bons milieux ». Ce corpus est constitué d'essais grand public sur ce que j'appelle « l'esprit français » (P. Daninos, P. Jullian, J. Chazot), de guides de correspondance et de savoirvivre, de sketches d'humoristes (S. Joly, C. de Turkheim, F. Foresti), d'articles de la presse magazine sur les milieux sociaux avec relevés des tics comportementaux du « bobo », du « beau », de l'« aristo » ou du « plouc », de dictionnaires de « critique ironique » (l'expression est de L. Rosier) comme le *Dico français-français* de P. Vandiel (1992) ou son ancêtre *Le Jacassin* de P. Daninos (1962) ou encore d'ouvrages de sociologie « légère » comme *Nous, les bourgeoises* de V. Hanotel et M.-L. de Léotard (1991) ou le *Guide du squatteur mondain* de J.-F. Duhaupelle (1994). Je détaillerai plus bas les données linguistiques présentes dans ce corpus, mais je fais dès maintenant un premier constat sur la question : il existe une asymétrie remarquable entre les études linguistiques « savantes », rarissimes, et les très nombreuses appréciations folk linguistiques sur un parler des élites sociales. Ce constat est à l'origine du questionnement théorique et épistémologique qui suit sur la validité de la linguistique populaire et les apports de la dialectologie perceptive à la linguistique scientifique.

2. LINGUISTIQUE PERCEPTIVE, LINGUISTIQUE POPULAIRE (FOLK LINGUISTIQUE)

Dans les années 1970, A. Rey et d'autres réclamaient ce que j'appellerai une « linguistique des valeurs », c'est-à-dire une « étude systématique des attitudes métalinguistiques [...] qui pourrait constituer une science sociale apparentée aux théories des valeurs (théorie du droit, de la morale objective, etc.) » (Rey, 1972 : 16). « Alors que les travaux de socio- et d'ethno-linguistique concernant les variantes de l'usage, les normes objectives, sont maintenant très nombreux [...], les études concernant l'appréciation subjective des usages sont rares et, le plus souvent en anglais », constatait-il dans le même article (1972 : 15). Plus de trente ans après, qu'en est-il ? Les champs américains de la *social dialectology*, *perceptual dialectology*, *folk linguistics*, collaborant volontiers avec la *social psychology*, ont largement exploré les attitudes linguistiques, les perceptions, les évaluations, les jugements de valeurs, etc. Il y a là une linguistique des valeurs me semble-t-il.

En France, les données métalinguistiques sont étudiées, mais le plus généralement selon des approches « objectives » (par exemple les gloses métagraphiques dans le champ de l'acquisition, les non-coïncidences du dire dans l'énonciation et le discours, pour une revue de détail voir l'introduction de Achard-Bayle, Paveau 2008 à par.). La question de « l'imaginaire linguistique » est bien sûr posée (A.-M. Houdebine, S. Branca), mais les données proprement perceptives ne sont pas saisies comme telles pour un travail de linguistique. Il y a quelques exceptions, comme l'étude menée par A. Millet, V. Lucci et

⁹ L'assimilation entre haute bourgeoisie et aristocratie, qui ferait bondir n'importe quel aristocrate et sourciller quelques historiens, semble témoigner de l'étranéité de cette catégorie sociale pour les auteurs de l'enquête.

J. Billiez en 1990, intitulée *Orthographe mon amour* (Grenoble : PUG), qui est à mes yeux un rare et authentique travail français de dialectologie perceptive et de folk linguistique, sans que ces catégories ne soient jamais nommées. Mon hypothèse est qu'une folk linguistique largement articulée sur une dialectologie perceptive peut réaliser le programme esquissé par A. Rey d'une linguistique des valeurs. Pour soutenir cette hypothèse, j'examine la validité de la folk linguistique et le statut de la perception dans l'analyse linguistique.

2.1. Le problème de la validité des disciplines « folk » : éliminativisme vs intégrationnisme

Comme les autres disciplines « folk » (*folk psychology*, *folk biology* et récemment *folk neurosciences*), la folk linguistique semble par nature dépourvue de validité scientifique. Si en effet la science se construit sur l'objectivité, alors les évaluations subjectives et les données perceptives de la linguistique spontanée des non-linguistes ne peuvent constituer que des erreurs réfutables ou des fictions linguistiques. Pour aller vite¹⁰, et en empruntant à la philosophie de l'esprit les termes de son débat sur les états mentaux, il existe à l'égard de la linguistique spontanée une position « éliminativiste », qui conteste les réalités construites par la linguistique spontanée ou qui reconnaît cette dernière comme une théorie, mais fautive. C'est la position généralement adoptée par les linguistes à l'égard des opinions de sens commun sur la langue (la langue reflète le monde, les bourgeois possèdent un langage plus riche que les ouvriers, la subordination est un indice d'élaboration de la pensée supérieur à l'indépendante, la grammaire de l'oral est fautive, etc.). C'est une manière binaire de poser les choses : linguistique scientifique vs folk linguistique.

Mais il existe également une position que j'appellerai « intégrationniste », puisqu'elle préfère intégrer les données évaluatives et perceptives de la folk linguistique à la linguistique savante : elle pose que les analyses des non-linguistes ne sont pas si éloignées que cela de celles des linguistes, ou qu'elles peuvent parfois falsifier ces dernières (les nombreux travaux américains en dialectologie sociale montrent que les locuteurs perçoivent les variétés sociolectales de manière différente des linguistes professionnels, ce qui pose le problème de la nature de l'objet), que les évaluations subjectives constituent un filtre représentationnel essentiel pour comprendre la fonctionnement de la communication, et que les données folk constituent le point de départ du travail linguistique scientifique aussi bien que son arrière-plan cognitif¹¹. C'est une position scalaire : entre les deux pôles extrêmes de la linguistique scientifique et de la folk linguistique, il existe un continuum où les catégories sont en contact, les analyses pouvant être alors plus ou moins scientifiques et plus ou moins spontanées. Cette position est bien sûr défendue par les fondateurs et praticiens de la *folk linguistics* aux États-Unis (Niedzielski, Preston 2000), venus généralement de la *social dialectology* (Preston 1989, Wolfram 1991), les deux courants étant issus du labovisme première manière (Labov 1966). C'est la position que je défends ici. L'intégrationnisme n'est pas développé en France où, on l'a dit, la réflexion sur la « question folk » est presque inexistante en linguistique.

Cette réflexion implique qu'on examine le statut de la perception et des données perceptives en linguistique, ce qui amène naturellement à regarder de près l'épineuse notion d'intuition des locuteurs.

2.2. Le statut linguistique de la perception et la question de l'intuition

Les premiers travaux de W. Labov dans les années 1960 sur les parlers newyorkais se fondaient sur la méthode des « *subjective reaction tests* », d'où dérivent les protocoles d'enquête mis en œuvre depuis les années 1990 en *social dialectology* et en *folk linguistics*. La question de la subjectivité est donc à l'époque pleinement, de droit, et très tôt intégrée à la construction de la science « objective » dans le champ de la sociolinguistique américaine.

2.2.1. Perception et variation

¹⁰ Sur cette question de la validité des données de la linguistique folk, voir Niedzielski 1999, Preston, Niedzielski 2000, Paveau 2007, Achard-Bayle-Paveau 2008 (à par.).

¹¹ Dans le domaine de la philosophie du langage, sur la question sémantique, c'est la position que défend F. Recanati dans *Literal meaning* (Recanati 2004) : contre le « *literalism* », il défend un « *contextualism* » qui tient compte des « *folk psychological constraints* ».

Les différents champs théoriques et méthodologiques du variationnisme américain ont véritablement installé la notion de perception dans leur outillage théorique et méthodologique, ne craignant pas de dialoguer avec des disciplines affines hors de la linguistique, comme la psychologie sociale par exemple. C'est ainsi que la *social dialectology* et sa composante perceptive (*perceptual dialectology*) ont pu montrer que les jugements évaluatifs des locuteurs, les stéréotypes qui informent leurs représentations, en particulier dans le domaine de l'oral (*speech perception*), autrement dit l'ensemble des attitudes linguistiques, influencent la perception des formes du langage elles-mêmes dans leur dimension la plus physique (*physical signal*). N. Niedzielski défend ainsi l'idée que les sujets utilisent des informations sociales variées pour identifier les dialectes sociaux dans leur composante phonétique. Les informations visuelles comme le mouvement des lèvres, les « *voice informations* » comme le genre féminin ou masculin, ou les « *dialect background informations* » contribuent à l'identification des variétés :

Research in both the fields of sociolinguistics and social psychology has suggested that stereotypes about the social groups speakers are members of (or, are believed to be members of) have an influence on how their language varieties are perceived. [...] The goal of the study presented here was to determine to what extent listeners use social information about a speaker in constructing that speaker's phonological space (Niedzielski, 1999 : 62-63).

J. Edwards formule les choses de manière plus générale, à partir de la psychologie sociale :

The variation found in speech-evaluation studies reflects social perceptions of the speakers of given varieties and has nothing to say about any intrinsic qualities – logical or aesthetic – of the language or dialect itself. Thus, listening to a given variety is generally considered to act as a trigger or stimulus that evokes attitudes (or prejudices, or stereotypes) about the relevant speech community (Edwards, 1999 : 102).

C'est alors, on le comprend, la question de la saisie de l'objet qui est crucialement posée, les linguistes étant des sujets percevants comme les autres : de quelle langue parlent-ils alors, quelles variétés sont identifiées, et surtout comment ? Dans la perspective américaine, une place est faite à la subjectivité dans les élaborations scientifiques dites objectives.

En France et dans les études francophones, les contraintes objectivistes sont beaucoup plus fortes et cette question de la perception et plus généralement de la subjectivité est peu abordée, surtout dans sa dimension sociale. Certains linguistes posaient la question dans les années 1970, comme A. Rey :

[...] le refus de considérer l'usage autrement que comme un objet physique observable et analysable, étranger à tout jugement (de vérité, de valeur...) aboutit facilement à une confusion inverse de celle que commettait Vaugelas : la théorie (système de règles, de lois, constitué en modèle des règles objectives) est alors considérée comme un interventionnisme déguisé et toute reconnaissance d'une norme sociale comme l'apologie du normativisme, ce qui n'a rien à voir [...] (Rey, 1972 : 8).

Mais il ne semble pas que des réponses aient été apportées par des travaux nourris intégrant la dimension subjective. Cette distinction entre usage-objet et usage-valeur oriente en effet profondément les travaux français, qui, en linguistique comme ailleurs, sont fortement encadrés par les réquisits disciplinaires : faire de la linguistique avec autre chose que du linguistique, expliquer le social avec autre chose que du social, ce n'est pas une posture habituelle et encore bien admise en France. La distinction objet vs valeurs croise en effet l'opposition entre linguistique et extralinguistique, ou, comme le rappelle F. Gadet, entre interne et externe : « Est-ce que seul l'interne explique l'interne, ou bien est-ce que corrélér à des facteurs, comptables ou non, de nature non langagière (du moins tant que le langagier est conçu comme purement linguistique), peut toucher le fondement de la variation, l'*expliquer* ? », se demande-t-elle dans un article-bilan sur la sociolinguistique en France (2008 : 4 ; l'italique est de l'auteure). C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les travaux français ou francophones sur les perceptions et les attitudes sont peu nombreux, et par ailleurs concentrés sur des domaines particuliers : les images de la langue en contexte d'apprentissage (par exemple Fontaine, 1983, Ledegen, 2000), et en contexte interlinguistique (par exemple Apothéloz, Bysaeth, 1981, Atienza (coord.), 2006). Le domaine des marqueurs sociaux n'est

guère représenté, ce qui constitue peut-être un effet pervers d'une conception désenclavée de la sociolinguistique, que défend par exemple F. Gadet, plaidant pour une « dialinguistique » permettant de

représenter la langue sans l'enfermer dans l'alternative formalisation vs exubérance variationnelle, avec l'objectif de modéliser un objet reconnu comme ensemble complexe d'invariance et de variation qui se manifeste sous la forme du divers, de l'hétérogène, du flou, de l'hybride, de l'émergent (mais aussi du persistant dans la durée) – (Gadet 2008 : 5).

La « dialinguistique » se veut en effet ouverte, se substituant à une sociolinguistique réduite au social. Mais du coup le social est moins pris en compte. Mais il constitue cependant une dimension lectale incontestable, et comme les autres types de variation, sa saisie ne semble guère possible sans l'appel aux extérieurs de la langue et des usages, dont les perceptions et les valeurs.

La place restreinte faite à la notion de perception dans les travaux sur la variation sociale en français est sans doute à mettre en rapport avec la minceur des réflexions engagées sur la notion d'intuition (du locuteur natif) ou sentiment linguistique.

2.2.2. Perception et intuition

La notion d'intuition, étroitement liée à la perception sans la recouvrir, ne fait que rarement l'objet d'un questionnement et fonctionne comme un implicite ratifié par la communauté des linguistes. En France, la notion est fréquemment alléguée et mobilisée, en particulier en syntaxe, ou encore en sémantique, ainsi que son antonyme adjectival *contreintuitif*, mais elle est rarement décrite comme opérateur ou outil pour les sciences du langage. Le *Glossaire bibliographique des sciences du langage* du F. Gobert ne comporte symptomatiquement qu'une seule référence à l'entrée *Intuition* (un article de J. Dubois sur la grammaire générative dans langue française en 1969), une seconde entrée intitulée *Intuition (du locuteur natif)* étant renseignée par la définition ramassée et didactique donnée par M. Yaguello dans son *Catalogue des idées reçues sur la langue* en 1988. Le dictionnaire de linguistique de J. Dubois *et al.* chez Larousse (2001) définit de la même manière en quelques lignes intuition et sentiment linguistique comme la capacité des sujets à formuler des jugements d'acceptabilité et de grammaticalité. Les entrées sont absentes du *Dictionnaire des sciences du langage* plus récent de F. Neveu chez A. Colin (2003). J. Authier et A. Meunier soulignaient déjà en 1972 la « pauvreté des connaissances linguistiques actuelles dans ce domaine » (p. 53).

Le philosophe M. Devitt propose des analyses éclairantes sur cette notion, qui fournissent des arguments en faveur de l'intégrationnisme décrit plus haut. Il explique d'abord que la définition courante de l'intuition telle qu'elle est proposée par la grammaire chomskyenne (the Representational Thesis) peut être avantageusement remplacée par une théorie alternative : « This theory treats linguistic intuitions as opinions resulting from ordinary empirical investigation, theory-laden in the way all such opinions are » (Devitt, 2006 : 485). Que l'intuition du locuteur natif soit définie comme un ensemble d'opinions, voilà qui change la donne, surtout si, poursuit M. Devitt, elles informent l'intuition du linguiste lui-même : « Although the intuitions discussed are likely to be right, the intuitions that linguistics should mostly rely on are those of the linguists themselves because the linguists are the most expert » (p. 494). Au bout du compte, les intuitions si souvent alléguées par les linguistes sont les leurs propres, dont l'aspect spontané et naïf n'est pas assuré, puisqu'elles sont très informées de théorie linguistique :

The intuitions of ordinary speakers may seem to be more present than they really are because linguists take their own intuitions to be representative. Doubtless they very often are representative. And where they are not, they would be if the ordinary speaker had the advantage of an education in linguistics (Devitt, 2006 : 496).

L'intuition comme ensemble d'attitudes ? On pourrait le soutenir, et cela amène à repenser la nature de l'objet de la linguistique : un objet bien subjectif, la langue, constituée de variantes d'elle-même, ces variantes n'étant pas identifiées de la même manière par les locuteurs. Nous sommes loin du fantasme scientifique de l'objet homogène idéal, fût-il heuristique, et des raides distinctions habituelles, interne vs

externe, linguistique vs extralinguistique, perception vs objectivation et linguistes vs non-linguistes se dissolvent, étant bien mieux pensables en terme de continuum.

2.3. Qui sont les non-linguistes ?

Dans cette optique, se pose la question délicate de l'identification des « *non-linguists* », comme D. Preston les appelle. Qui sont-ils ? peut-on mettre sur le même plan, eu égard à la connaissance de la langue, un écrivain et un sportif ? Oui et non : ici encore ma réponse sera plus scalaire que binaire. Au lieu d'opposer de manière idéaliste les linguistes aux non-linguistes, il me semble préférable de poser un continuum avec deux pôles extrêmes : d'un côté le linguiste professionnel, c'est-à-dire le spécialiste de sciences du langage en tant que discipline savante, et de l'autre le locuteur ordinaire dont la culture et les pratiques sociales ne comportent pas de savoir particulier sur la langue. Entre les deux, la masse des non-linguistes est tantôt proche des savoirs scientifiques (écrivains, correcteurs, enseignants, universitaires d'autres disciplines comme les historiens et sociologues cités plus haut, certains journalistes), tantôt loin de ces mêmes savoirs, adoptant des attitudes métalinguistiques moins informées linguistiquement que les précédents (humoristes, observateurs de la vie sociale, certains journalistes, locuteurs ordinaires). Pour compliquer les choses, le linguiste professionnel peut aussi produire des commentaires spontanés qui ne relèvent pas de son activité professionnelle, il peut alors être un non-linguiste. C'est une question de position discursive et non d'ontologie.

On appellera donc *non-linguiste* le locuteur qui produit des discours métalinguistiques ne se fondant pas sur la linguistique scientifique. Cela ne veut pas dire qu'il est dépourvu de culture : Proust est un non-linguiste au même titre que D. Debbouze, mais leurs analyses folk linguistiques des parlers sociaux ne viennent pas des mêmes cadres de culture et de savoir. Autre exemple, un essayiste comme P. Daninos est un non-linguiste frotté de linguistique, qui mentionne à plusieurs reprises des travaux de sciences du langage (sur le français fondamental par exemple). Donc la catégorie du non-linguiste se définit davantage de manière prototypique que componentielle, et ne se confond pas avec des catégories voisines comme « locuteur cultivé » ou « lettré ».

J'aborde maintenant les données perceptives qui permettent de poser la catégorie du parler des classes dominantes.

3. CLASSES SOCIALES ET IDENTITÉS LANGAGIÈRES

Il n'est pas question ici de (re)poser un parallèle réducteur entre parler et classe sociale, les variations de styles des locuteurs selon les situations sociales et leurs positions dans les réseaux étant des acquis intégrés à l'arrière-plan de mon travail. Il s'agit plutôt de se demander si les répertoires stylistiques et discursifs des locuteurs ne sont pas informés par quelques constantes stables qui seraient directement liés à la classe sociale, entendue comme ensemble de comportements, de valeurs et de manières d'être qui produisent l'appartenance, voire l'assignation sociale.

3.1. Un sociolecte impensé : le parler des classes dominantes

La liste des locuteurs proposée par A. Rey pour illustrer les usages non standard montrait déjà en 1972 que le marquage était conçu essentiellement comme celui des classes populaires ou du milieu des artisans :

Je ne vais pas au docteur, je vais pas au docteur, et, avec un autre matériel lexical, *j'veis à l'pêq* « à la pêche », qu'on pourrait être tenté de rejeter dans l'agrammaticalité, sont conformes à des usages sociaux du français : ils doivent donc appartenir au système de la langue, sinon sa grammaire ne produirait pas toutes les phrases jugées acceptables par les « locuteurs natifs » (à moins d'admettre que l'ouvrier calaisien, le journalier normand ou le commerçant toulousain sont moins « natifs » que le professeur, disons, parisien, et n'ont pas le droit de contribuer à la constitution du « locuteur idéal ») – (Rey 1972 : 13).

La question du marquage de classe des parlers ne peut se poser en dehors celle de la langue standard, dont F. Gadet rappelle qu'elle se définit de façon négative, par exclusion des vernaculaires, sans mentionner un éventuel parler des classes dominantes (2003 : 80). Elle donne d'ailleurs une liste d'exemples illustrant « le haut et le bas de l'échelle sociale », dont quatre comportant des subjonctifs et des inversions : « Il n'y a pas de nom pour les exemples de 13 à 16, explique-t-elle, peut-être à cause de l'implicite que c'est là le "bon français", ou même pour certains, le français tout court » (2003 : 10). Or dans la liste, l'énoncé 14 (*il m'eût déplu que vous m'imputassiez cette erreur*) me semble marqué, bien plus que les autres (le 15 par exemple : *notre collaborateur a-t-il déjà effectué une démarche en ce sens*). Marqué, ou plus exactement stigmatisable, puisqu'il produit cet effet d'affectation ridicule typique des énoncés dits « snobs ». N. Niedzielski rappelle une hypothèse intéressante formulée par W. Wolfram : « A fourth hypothesis is based on a proposal that Wolfram (1991) has advanced. He suggests that any language variants that are not stigmatized are considered to be standard » (Niedzielski, 1999 : 82). Or il se trouve que le parler des classes dominantes est stigmatisé, et même amplement, dans le corpus folk décrit plus haut et dans l'humour français : pour moi, Marie-Chantal et Anne-Sophie de la Coquillette (personnage de l'humoriste F. Foresti) ne parlent pas un français standard. D. de Villepin et J. d'Ormesson non plus. Mais comment aborder ce marquage « par le haut du panier » ? À partir du cadre intégrationniste posé plus haut, et des méthodes adaptées de la dialectologie perceptive, je choisis les entrées évaluatives et perceptives.

3.1.1. Évaluations linguistiques externes : du stéréotype à la caricature

J'appelle évaluations linguistiques externes les évaluations de locuteurs sans discours ou sentiment d'appartenance aux classes dominantes, qui stigmatisent un parler considéré comme relevant de la haute bourgeoisie, de l'aristocratie, de la « haute », etc., quel que soit le vocabulaire adopté. Il peut s'agir d'une évaluation spontanée dans un discours d'enquête, par exemple celle menée par J.-M. Marconot dans un quartier HLM de Nîmes :

un ou qui deux qui doivent parler comme ça dans – dans la bourgeoisie sûrement [...] oui moi je connais une femme qui le parle [...] elle t'a des expressions choisies tu croirais le Lagarde et Michard du XVI^e siècle (Marconot 1990 : 69).

On trouve également des constructions fictionnelles humoristiques, dont le dialogue suivant est un bon exemple :

– Je te présente madame ma comtesse ! tonitrua le Gravos, lequel, oubliant son complet endolori, a retrouvé sa figure radieuse.
 – Mon ami, proteste la dame, il semble que vous n'ayez pas encore étudié sur votre manuel le chapitre des présentations. Sinon vous sauriez qu'on ne présente une dame à un monsieur que lorsque la dame est très jeune et le monsieur très âgé.
 Sa Majesté rougit.
 – Vu ! réalise mon compagnon. En conséquence, j'ai l'honneur de vous présenter le commissaire San-Antonio en chair et en os, avec toutes ses dents et son teint de pêche.
 Puis, se tournant vers moi :
 – Ainsi que j'eusse l'honneur et l'avantage de le faire impulsivement, revoilà donc la comtesse Troussal du Trousseau, Gars. Comme tu peux l'apprécier, c'est pas un lot à réclamer, mais de la femme de classe, éduquée de partout. T'as maté la réaction de Mahame à l'instant ? Ah ! l'étiquette, elle la colle pas sur ses pots de confiture, je te jure ! (San-Antonio 1965 : 40-41)¹².

Trois traits du parler des classes dominantes sont épinglés par F. Dard à travers le personnage de Bérurier : l'emploi du subjonctif qui était noté par F. Gadet, la prononciation ouverte et aspirée (*Mahame*) et les formes pragmatiques de la présentation. Traits que l'on retrouve, on le verra, dans le *Dico français-*

¹² Bérurier, prototype de l'homme du peuple, entretient une relation avec la comtesse Troussal du Trousseau, à qui il présente le commissaire San-Antonio.

français de P. Vandel, dans le chapitre intitulé « Comment parler comme à Neuilly, Auteuil, Passy » (1993 : 147 et ss.).

Je citerai également les humoristes ou les personnages de cinéma ou de théâtre : S. Joly (les sketches « le snobisme » et « Chanson snob » dans *La Cigale et la Joly*, spectacle de 1999), F. Foresti et le personnage d'Anne-Sophie de la Coquillette (sur France 2) et « Béa » (Béatrice de Montmirail) jouée par V. Lemerrier dans *Les visiteurs* 1 (1993).

3.1.2. Évaluations linguistiques internes : une activité métalinguistique constante

Il existe également de nombreuses évaluations internes, l'activité métalinguistique étant une des pratiques conversationnelles des classes dominantes, comme le montrent bien les enquêtes d'É. Mension-Rigau et les corpus folk internes.

L'étude d'É. Mension-Rigau reste à ce jour et à ma connaissance la seule enquête historique dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie qui prenne en compte les données langagières. On y trouve en particulier des analyses de « l'édulcoration » des propos, des tons de voix et de la pratique du *small talk* tout à fait inédites et précieuses pour mon propos :

L'édulcoration se traduit par le souci d'éviter les épithètes cinglantes, les propos brutaux, les intonations violentes, et par le respect des liaisons qui confèrent à la langue plus de douceur et une plus grande fluidité. Crier ou rire bruyamment sont considérés comme des attitudes très vulgaires :

Ne jamais hausser le ton quoi qu'il arrive (homme 1934)

Etre commun, c'est être bruyant (femme, 1925) – (Mension-Rigau, 1994 : 202)

L'historien décrit en particulier le rapport que les aristocrates ont au parler et à l'accent régional, information généralement absente des études sur les parlers régionaux :

L'accent régional, certes très rare chez les enquêtés, semble cependant moins dévalorisé que dans les familles petites-bourgeoises, plus rigides sans doute parce qu'elles sentent leur identité plus fragile et « menacée » [...]. Dans la langue des enquêtés, une relative ruralité perdure même parfois, sous une forme légère (Mension-Rigau, 1994 : 194).

Cette ruralité, toujours présente actuellement (les familles de l'aristocratie terrienne ont en effet une pratique des parlers locaux, en particulier patoisants) est très bien rapportée dans *Le côté de Guermantes* par Proust décrivant les manières de parler de Madame de Villeparisis :

Monsieur, j crois que vous voulez écrire quelque chose sur Mme la duchesse de Montmorency, dit Mme de Villeparisis à l'historien de la Fronde, avec cet air bougon dont, à son insu, sa grande amabilité était froncée par le recroquevillement boudeur, le dépit physiologique de la vieillesse, ainsi que par l'affectation d'imiter le ton presque paysan de l'ancienne aristocratie. J vais vous montrer son portrait, l'original de la copie qui est au Louvre (Proust, 1954 [1920] : 240).

É. Mension-Rigau analyse ce phénomène comme une « [...] manière, plus ou moins inconsciente, d'exprimer leur attachement au passé, le conservatisme linguistique étant conçu comme un reflet du conservatisme politique et social » (1994 : 195)¹³.

Cette conscience métalinguistique se retrouve dans d'autres documents du corpus folk : les manuels de savoir-vivre issus de l'aristocratie abondent en prescriptions et proscriptions phonétiques, prosodiques, lexicales, syntaxiques et pragmatiques ; la Marie-Chantal de J. Chazot émaille son discours de remarques linguistiques ; les essais mondains mettent en scène des personnages qui ont toujours des activités métalinguistiques. L'hypothèse est à vérifier par une enquête plus poussée mais il semble bien que l'activité métalinguistique constitue elle-même un trait du parler des classes dominantes.

3.2. Quelques traits du parler des classes dominantes

¹³ Les enquêtés prononcent par exemple [pikø] et non [pikœr] le mot *piqueur*, désignant le valet qui s'occupe de la meute dans une chasse à courre.

Je présente ici quelques traits du parler des classes dominantes issus des descriptions de la linguistique folk et des évaluations perceptives (pour une description complète voir Paveau 2008, Paveau, Rosier 2008), après avoir mentionné deux analyses globales qui confirment l'hypothèse du parler spécifique.

3.2.1. Descriptions globales du sociolecte

Dans le chapitre qu'il consacre aux beaux quartiers dans son *Dico français-français* (1993), P. Vandel propose une description du parler des classes dominantes à presque tous les niveaux de l'analyse linguistique. Lui semblent marqués des usages concernant le vocabulaire (*enquiquiner* pour *exaspérer*, *suer* pour *chier*, *masure* pour *château*, *les pieds entre deux choses* pour *le cul entre deux chaises*), la prononciation des noms propres (*Broglie*, *La Trémoille*, *Schneider* et autres pièges culturels mondains), l'esthétique des prénoms (*Marie-Clotilde* plutôt que *Juanita* et *Pierre-Henri* plutôt que *Robert*), les conventions pragmatiques (mensonge et politesse) et la syntaxe (négation complète, quatrième personne, usage du conditionnel). P. Daninos livrait dans *Snobissimo* (1964 : 66-67) un échantillon de sa « spéléologie sociale » en proposant le discours d'un « snob royal » où l'on trouvait entre autres des inversions interrogatives marquées (*qui vois-je entrer ?*), des emplois argotiques (*la vieille duchesse d'Uzès qui gueule*), des appuis conversationnels (*oui vous savez sûrement vous, drôle quoi ?*, *bref je vous passe la suite, vous vous rendez compte un peu ?*). La même énumération systématique se rencontre dans le *Dictionnaire du snobisme* de P. Jullian et dans certains guides de savoirvivre.

Contrairement à l'idée, répandue chez les linguistes « professionnels », que les classes dominantes ne feraient finalement que respecter le bon usage avec une spécificité réduite à la prononciation¹⁴, il semble, d'après les linguistes folk, que les marques spécifiques touchent l'ensemble du système de la langue.

3.2.2. Prononciation et intonation

La fameuse prononciation snob ou bourgeoise n'est pas un mythe et il suffit d'écouter parler la langue dans les beaux quartiers ou les bons endroits pour en repérer les formes. Cette description folk de P. Jullian correspond aux évaluations empiriques qu'une oreille attentive peut en faire :

L'intonation : la voix des hommes est parfois écrasée, légèrement nasillarde ; c'est fréquemment les gens du Quai d'Orsay (sauf le ministre, bien entendu) et de la HSP (Haute Société Protestante). « Paris » devient « Pèris » en traînant un peu, mais sans excès, sinon cela deviendrait le « Péris » avec l'« r » fortement grasseyé du « titi parisien ». Chez la femme du monde la voix s'étire démesurément : « adoraable » ; ou bien elle se place très haut dans le nez, très loin du naturel (Jullian, 1992 : 197).

Elle correspond aussi à la description phonétique proposée par P. Léon *et al.* dans *Les accents des Français* : les trois accents (« vulgaire », « snob », « neutre ») sont classés par les auteurs selon des « étiquettes sociales » (*populaire, aristocratique et haute bourgeoisie, moyenne*). L'accent snob est présenté comme celui des « anciens riches et nobles », et illustré par un enregistrement artificiel :

Enregistrement n° 3

L'informatrice est une actrice, Mathilde Casadesus, qui joue le rôle d'une snob de l'aristocratie parisienne en visite chez une de ses amies (disque N° LDM - 4024, *Chant du Monde*).

Malgré le caractère artificiel de l'enregistrement, il s'agit là d'un document identifié comme une représentation authentique du sociolecte de la haute bourgeoisie parisienne. L'aspect caricatural se situe ici non pas sur le plan qualitatif mais quantitatif. C'est l'accumulation de certains phénomènes qui donne au passage son caractère particulier de style snob (<http://accentsdefrance.free.fr>).

Les traits identifiés sont les suivants : réalisation extrême de l'articulation vocalique et consonantique, consonnes très fortes et aspirées ou au contraire faibles (l'exemple donné est *madame*, que l'on a

¹⁴ Mais cette interprétation est sujette à caution comme le montre l'analyse de A. Kroch qui considère que le relâchement articulatoire est la norme et que ce ce sont les groupes dominants qui l'inhibent (mentionné par Gadet, 2003 : 52).

rencontré chez Bérurier). « Le R est souvent dévoisé, il ressemble parfois à un son rauque, comme celui de la *jota* espagnol ou du *achlaut* allemand de *Bach* », précisent les auteurs, retrouvant la description balzacienne ou proustienne du [r] aristocratique. Les voyelles sont allongées (*adoraaable* chez P. Jullian) ou au contraire très brèves, « le tempo très *rapide* ou très *lent* », les accents d'insistance très nombreux et soutenus par une forte augmentation mélodique.

3.2.3. Lexique et niveau de langue

Les usages lexicaux dans le parler des classes dominantes présentent deux caractéristiques, bien isolées et identifiées dans le corpus folk : des glissements sémantiques généralement euphémistiques et l'emploi de tournures argotiques ou dites « populaires ».

Les exemples de mots à sens codés dans les bons milieux abondent dans tous les ouvrages du corpus folk, et sont notés chez É. Mension-Rigau comme un trait saillant du langage des aristocrates et grands bourgeois. Parmi eux, *maison* par exemple, ainsi commenté par P. Daninos :

Maison, par exemple, peut être désobligeant. Un représentant qui place des appareils ménagers en Seine-et-Oise ou en Seine-et-Marne demandera : « Vous êtes en pavillon ? » ou « Vous êtes en villa ? » – mais évitera le mot *maison*, qui fait purée. L'entendrait-on dire, d'ailleurs : *Vous êtes en maison ?* (Daninos, 1964 : 87-88).

P. Vandel (1993) propose un minidictionnaire de ces usages communautaires.

La seconde caractéristique est présente tant dans les essais mondains que dans les évaluations métalinguistiques des locuteurs. P. Daninos décrit ainsi le parler bourgeois « encanaillé » :

Je ne veux pas me hâter de généraliser, mais le snobisme s'est démocratisé. Tandis qu'au bas de l'échelle, des attardés s'efforcent maladroitement à grimper croyant bien faire en faisant distingué, au sommet les gens arrivés encanaillent leur vocabulaire, pensant faire bien en faisant peuple. [...]

Mais certaines locutions qui, dans ma jeunesse, eussent classé leur homme – comme on dit lorsqu'il s'agit de déclassement – passent maintenant complètement inaperçues. [...]

J'ai déjà parlé de cette façon propre à certaines femmes de la haute bourgeoisie de dire *mon gars* en parlant de leur mari : *Mon gars est en train de faire ses dix-huit trous* n'est pas mal. *Aller casser la graine* (chez Maxim's) n'est pas mal non plus : qui eût imaginé ça avant la guerre ? De même le *Ça a une gueule folle !* qui, il y a trente ans, paraissait très hardi, fleurit sur les lèvres les plus saint-honorées (Daninos, 1964 : 17).

L'« encanaïlement lexical » ne constitue pas un trait lexical d'ordre purement linguistique mais un discours sur l'appartenance sociale, puisqu'un sociolecte use d'une marque d'un autre sociolecte pour se constituer. Ce n'est donc plus seulement par rapport au standard que se marque le parler des classes dominantes, mais par rapport au « populaire » lui-même, dans une identification dialectique complexe. Il faut en faire une interprétation qui passe par l'imaginaire social, comme le suggère É. Mension-Rigau :

Ils utilisent en fait comme contre-référence un vocabulaire en partie inventé – celui qu'ils entendent quand ils vont au marché ou dans les petits magasins – qui n'est celui que d'une partie de leur univers extérieur. Leur discours, nourri d'une vue simpliste de la société, construit en quelque sorte un monde fantasmatique ou disparu, confondu avec la frange la plus « populaire » du peuple – qui était aussi anciennement celle de leurs dépendants – dont il leur est très facile de se démarquer (Mension-Rigau, 1994 : 227).

Il est remarquable que le trait n'est pas symétrique, le parler dit « populaire » ou les vernaculaires du côté des dominés ou des classes défavorisées ne construisant pas d'appuis identitaires de cette façon. C'est un phénomène propre à soutenir l'hypothèse d'un parler des classes dominantes.

3.2.4. Interactions conversationnelles

Terminons cet échantillonnage par des traits pragmatiques. Alors que la conversationnalisation analysée par N. Fairclough est censée faire disparaître les marques discursives de hiérarchie, en particulier dans les appellatifs, les formes et formules de politesse restent maintenues dans les milieux aristocratiques et grand bourgeois. Les manuels de savoir-vivre des vingt dernières années ne répercutent pas la

conversationnalisation et leurs prescriptions ne peuvent plus être assimilées à un code social « standard ». « Se classer » en disant vous à son mari ou en obligeant les enfants à voussoyer leurs parents peut paraître puéril. Cela n'en est pas moins fréquent », écrivait P. Daninos dans *Snobissimo* (p. 87). Si cette pratique s'est raréfiée, elle existe encore, comme en témoignent certains enquêtés d'É. Mension-Rigau et mes observations personnelles. De même, la mention des appellatifs, titres et fonctions apparaît désormais comme un marquage social, et non plus comme un modèle universel de politesse.

Conclusion

Au terme de ce travail, je voudrais formuler quelques conclusions provisoires qui constituent en fait des propositions pour des explorations ultérieures.

– L'asymétrie des analyses sur la question des parlers sociaux. L'examen de la littérature scientifique et folk montre une asymétrie remarquable entre les nombreux commentaires spontanés sur les classes dominantes et la quasi-absence d'analyse linguistique scientifique sur un parler des classes dominantes, alors que le parler dit « populaire » fait l'objet d'autant d'analyses scientifiques que de commentaires folk.

– L'intégrationnisme. Les informations issues des corpus folk sont à prendre en compte dans l'analyse linguistique car la folk linguistique possède une validité et peut être intégrée à la linguistique scientifique. L'examen du corpus folk concernant les classes dominantes semble soutenir cette proposition.

– L'entrée perceptive dans la dimension sociale de la langue, en particulier à partir des théories et méthodes de la dialectologie perceptive, est à même de modifier le regard des linguistes sur leur objet et, partant, cet objet lui-même¹⁵.

Bibliographie (références citées)

N.B. : les liens internet ont été vérifiés le 10.02.2008.

Corpus folk

DANINOS, P. 1964. *Snobissimo*. Paris : Hachette.

JULLIAN, P. 1992 [1958]. *Dictionnaire du snobisme*. Paris : Bartillat.

PROUST, M. 1954 [1920]. *Le côté de Guermantes* 1. Paris : Gallimard.

SAN ANTONIO. 1965. *Le standinge selon Bérurier*. Paris : Fleuve noir.

VANDEL, P. 1993 [1992]. *Le dico français-français. Le livre-décodeur*. Paris : Le livre de poche.

Références scientifiques

ABECASSIS, M. 2003. « Le français populaire : a valid concept ? », *Marges linguistiques* 6, p. 115-132, en ligne sur www.texto-revue.net.

ACHARD-BAYLE, G., LECOLLE, M. 2008 (à par.). *Sentiment linguistique et discours spontanés sur le lexique*. Recherches linguistiques 30. Université de Metz.

ACHARD-BAYLE, G., PAVEAU, M.-A. (dir.). 2008 (à par.). *Linguistique populaire ?*, Pratiques 139-140. Metz : CRESEF.

APOTHELOZ, D., BYSAETH, L. 1981. « Attitudes linguistiques : résultats d'une enquête, *Travaux neuchâtelois de linguistique*, p. 69-90.

ATIENZA, J. L. (coord.). 2006. *Appropriation des langues et attitudes linguistiques*, Études de linguistique appliquée 144. Paris : Klincksieck.

AUTHIER, J., MEUNIER, A. 1972. « Norme, grammaticalité et niveaux de langue », *Langue française* 16, p. 49-62.

BEACCO, J.-C. (dir.). 2004. *Représentations métalinguistiques ordinaires et discours*. Langages 154. Paris : Larousse.

BREKLE, H.E. 1989. « La linguistique populaire », dans Auroux S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*. Bruxelles : Mardaga, tome 1, p. 39-44.

¹⁵ Je remercie Françoise Gadet, qui m'a permis d'enrichir ma réflexion sur la question du sociolecte des classes dominantes et qui m'a donné de précieuses informations bibliographiques.

- BERNSTEIN, B. 1975 [1971]. *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*. Paris : Les éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. [2001] 1983. « Vous avez dit populaire ? », dans *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil.
- CALVET, L.-J., MATHIEU, P. 2003 (dir.). *Argots, français populaires et langues populaires*, Marges linguistiques 6, en ligne sur www.texto-revue.net.
- D'ALKEMADE, V. 2004. *La haute*. Bruxelles : éditions Racine.
- DEVITT, M.. 2006. « Intuitions In Linguistics », *The British Journal for the Philosophy of Science*, 57(3), p. 481-513.
- EDWARDS, J. 1999. « Refining our Understanding of Language Attitudes », *Journal of Language and Social Psychology*, 18-1, p. 101-110.
- FONTAINE, D. 1983. *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*. Liège : Mardaga.
- GADET, F. 1992. *Le français populaire*. Paris : PUF.
- GADET, F. 2002. « “Français populaire” : un concept douteux pour un objet évanescent », *Ville-Ecole-Intégration Enjeux* 130, p. 40-50.
- GADET, F. 2003. *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- GADET, F. 2008 (à par.). « Le “mystère de l’homme parlant” dans la linguistique française », *Le français moderne*, numéro anniversaire pour les 75 ans de la revue (fichier de travail).
- LABOV, W. 1966. *The social stratification of English in New York City*. Arlington, VA : The Center for Applied Linguistics.
- LEDEGEN, G. 2000. *Le bon français. Les étudiants et la norme linguistique*. Paris : L'Harmattan.
- LÉON, P. et al. 1983. *Les accents des Français*, livre-cassette. Paris : Hachette, version en ligne sur <http://accentsdefrance.free.fr>.
- MARCONOT, J.-M. 1990. « Le français parlé dans un quartier HLM », *Langue française*, 85, p. 68-81.
- MENSION-RIGAU, É. 1994. *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*. Paris : Plon.
- METTAS, O. 1979. *La prononciation parisienne : aspects phoniques d'un sociolecte parisien, du faubourg Saint-Germain à la Muette*. Paris : SELAF.
- MILROY, L. 1987 [1980]. *Language and social networks*. Oxford : Blackwell.
- NIEDZIELSKI, N. 1999. « The Effect of Social Information on the Perception of Sociolinguistic Variables », *Journal of Language and Social Psychology*, 18-1, p. 62-85.
- NIEDZIELSKI, N., PRESTON, D. 2000. *Folk Linguistics*. Berlin, New York : De Gruyter.
- PAVEAU, M.-A. 2005. « Linguistique populaire et enseignement de la langue : des catégories communes », *Le Français aujourd'hui*, 151, p. 95-107.
- PAVEAU, M.-A. 2007. « Les normes perceptives de la linguistique populaire », *Langage et société*, 121, p. 93-109.
- PAVEAU, M.-A. 2008. « Quand Marie-Chantal dit merde. Sentiment linguistique et normes perceptives dans la haute société », dans *Sentiment linguistique et discours spontanés sur le lexique*. Recherches textuelles 9. Metz : Celta.
- PAVEAU, M.-A. 2008 (à par.). « L’homme qui parle et le grammairien », *Pratiques* 139-140, Metz : CRESEF.
- PAVEAU, M.-A. ROSIER, L. 2008. *La belle langue. Une passion française*. Paris : Vuibert.
- PETITJEAN, A., PRIVAT J.-M. (eds). 2007, *Les voix du peuple et leurs fictions*, Recherches Textuelles 7. Metz : Celta.
- PFEFFERKORN, R. 2007. *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*. Paris : La Dispute.
- PINÇON, M., PINÇON-CHARLOT, M. 1989. *Dans les beaux quartiers*. Paris : Seuil.
- PINÇON, M., PINÇON-CHARLOT, M. 2005 [1997]. *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*. Paris : Quadrige / PUF.
- PINÇON, M., PINÇON-CHARLOT, M. 2006 [1996]. *Grandes fortunes : dynasties familiales et formes de richesse en France*. Paris : Payot & Rivages.
- PRESTON, D. 1989. *Perceptual Dialectology*. Dordrecht, the Netherlands : Foris.
- RECANATI, F. 2004. *Literal Meaning*. Oxford : Oxford University Press.
- REY, A. 1972. « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française* 16, p. 4-28.
- WOLFRAM, W. 1991. *Dialects and American English*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice Hall.